



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

BANQUE CIC SUD OUEST CIC ST JEAN DE LUZ 5 BOULEVARD VICTOR HUGO 64500 ST JEAN DE LUZ déclare et atteste avoir reçu la somme de 3 000 €.

M Andrea BARSOTTELLI et M M Carmine AGOVINO , gérants de la société AB 64 , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe PLACE DE LA PERGOLA 64500 ST JEAN DE LUZ, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M Andrea BARSOTTELLI 21 RUE LOQUIN 64500 ST JEAN DE LUZ
Nombre de parts	300
Montant versé	3 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 février 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Mme RAUFASTE Elisabeth
Chargée d'affaires professionnels

JST06

LU ET APPROUVÉ

[Signature]

Lu et Approuvé

[Signature]

CIC Sud Ouest

St Jean de Luz

5, boulevard Victor Hugo
64500 St Jean de Luz
Tél 05 59 22 75 55
Fax 05 59 85 26 69